



Bulletin de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports

Les propositions de la FNAUT pour une Loi d'Orientation de la Mobilité Intérieure (LOMI)

Le transport public ignoré des candidats

Lors des débats télévisés qui ont précédé les élections primaires, le thème des transports a été ignoré. Il le reste à quelques semaines de l'élection présidentielle elle-même.

Or les besoins de mobilité continuent de croître, qu'il s'agisse des besoins de la vie quotidienne ou des besoins de desserte du territoire.

Sans transport public, les grandes villes se privent d'un atout essentiel pour assurer leur développement économique et le bon fonctionnement de leur bassin d'emploi, pour renforcer le lien social en reliant les quartiers périphériques entre eux et avec le centre-ville, pour garantir la santé publique et préserver le cadre de vie.

Sans transport public, les villes moyennes, mal desservies, dépérissent.

Enfin le transport public répond mieux que d'autres modes de déplacement aux défis de la mutation énergétique et du changement climatique.

Mais le financement des infrastructures nécessaires n'est pas assuré.

La régénération du réseau ferré souffre, malgré les efforts réalisés, d'un manque de financement à hauteur d'un milliard d'euros par an au minimum.

Il manque au Grand Paris Express 600 millions par an. Marseille, Toulouse et bien d'autres villes attendent le quatrième appel à projet de transports en site propre qui avait été annoncé lors du Grenelle de l'environnement et que le gouvernement Valls a refusé.

Cette déficience fait peser sur les générations futures une charge inadmissible et compromet la productivité et la croissance de la France.

Il est temps que les candidats en prennent conscience et que le service public de transport, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement redeviennent des objectifs majeurs de l'action politique.

Bruno Gazeau, président de la FNAUT

Sommaire

Dossier - Les propositions de la FNAUT pour une LOMI	pp. 2-4
Présidentielle : les candidats et les grandes infrastructures de transports	p. 5
Le point sur les projets ferroviaires (Lyon-Turin, gare d'Allan...)	p. 6
Le cadencement des trains	p. 7
La gratuité des transports urbains, le cas de Tallinn	p. 8

Le Premier ministre a annoncé la mise en chantier d'une Loi d'Orientation de la Mobilité Intérieure destinée à remplacer la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI ou loi Fiterman de 1982). Souhaitant contribuer à l'élaboration de la future loi, la FNAUT a réaffirmé des principes directeurs et en a proposé des applications concrètes concernant tous les modes de déplacement. Il faut à la fois adapter la loi aux nouvelles réalités de la mobilité, rationaliser l'organisation des déplacements, démocratiser les décisions, anticiper les besoins futurs et renforcer le rôle des modes respectueux de l'environnement (pages 2 à 4).

La FNAUT et l'élection présidentielle

Confrontée à une dégradation sans précédent de la situation des transports publics, et plus particulièrement du rail, et à un retour en force des orientations favorables à la route, la FNAUT a décidé de longue date de saisir l'occasion offerte par la présente élection présidentielle pour tenter de sensibiliser les responsables politiques aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux de la politique des transports. Elle a pris une série d'initiatives en ce sens.

Après avoir publié son « Manifeste pour un renouveau de la mobilité ferroviaire », elle a organisé fin septembre 2016, à Paris, avec Mobiletette, le colloque « Rail 2020 » sur l'avenir du secteur ferroviaire (FNAUT Infos 249).

Ce colloque a été suivi de cinq petits déjeuners-débats auxquels ont été invités : Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux transports ; Patrick Jeantet, président de SNCF Réseau ; Guillaume Pepy, président

de SNCF Mobilités ; Elisabeth Borne, présidente de la RATP ; Thierry Mallet, président de Transdev. Les débats ont porté sur les trains Intercités, le financement des infrastructures de transport, l'économie numérique et la mobilité, l'intermodalité et la concurrence entre les opérateurs.

La FNAUT a par ailleurs participé aux Etats Généraux de la Mobilité Durable, organisés avec la FNTV, le GART, Régions de France, le laboratoire d'idées TDIE et l'Union des Transports Publics : six réunions publiques ont eu lieu, à Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux et Strasbourg. Les 6 propositions prioritaires qui ont été dégagées par les organisateurs avaient été défendues énergiquement par la FNAUT.

Enfin un questionnaire détaillé a été adressé par la FNAUT à tous les candidats afin de les amener à préciser leurs intentions, à prendre des engagements et à ne pas se contenter de banalités sur l'inévitable « développement durable ».